

CEPF Final Project Completion Report

Instructions to grantees: please complete all fields, and respond to all questions, below.

Organization Legal Name	<i>Association de réflexion, d'échanges et d'actions pour l'environnement et le développement</i>
Project Title	Integration of ICZM Objectives and Nature Conservation in the Local Development Plans of the Territories of El Kala National Park
CEPF GEM No.	65412
Date of Report	29 sept 2017

HOTSPOT CEPF: BASSIN MÉDITERRANÉEN

Direction stratégique :

encourager l'implication de la société civile dans la gestion intégrée des zones côtières pour réduire les effets négatifs du développement du littoral dans les plateaux et zones humides du Tell Algérien et de la Tunisie

Montant de la subvention : 114 400.00 USD

Dates du projet : 01/09/2015 – 31/08/2017

1. Partenaires de mise en œuvre pour ce projet (listez chaque partenaire et expliquez comment ils ont participé au projet

- Pour la mise en œuvre du projet, une convention de partenariat a été signée, en novembre 2016, entre la Parc national d'El Kala (PNEK), l'AREA-ED et la Tour du Valat. Cette convention précise, conformément au plan de travail du projet, les rôles et responsabilités de chaque partenaire.
- La Direction générale des forêts : administration centrale du ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche (MADRP), elle exerce la tutelle technique sur les parcs nationaux et des zones humides. Elle a approuvé le projet et donné tout son appui à son exécution ;
- Le Parc national d'El Kala. il a les missions de conservation de la biodiversité, celle des sites d'intérêt scientifique et culturel, de favoriser la recherche scientifique, le tourisme responsable, l'éducation et l'information du public. Il met en œuvre les plans de gestion de l'aire protégée.
- La Tour du Valat (Institut de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes). Intervient dans l'expertise en suivi et évaluation dans les composantes notamment la C2 qui concerne l'élaboration des PDL de 4 communes et la C4 qui porte sur une étude sur les services écosystémiques.
- Les 9 Communes (APC, assemblées populaires communales) inscrites totalement ou partiellement dans l'aire protégée et plus spécialement les 4 retenues par le projet pour l'élaboration de leurs plans de développement (PDL). Les APC sont les organes de base de l'Etat en charge du développement local. Elles Mettent en œuvre les plans de développement sur leur territoire en relation avec les populations et les services techniques déconcentrés de l'état.

- La wilaya d'El Tarf au titre de tutelle des collectivités locales et des services déconcentrés de l'état, les direction techniques des ressources en eau, de l'agriculture et pêche, du tourisme et de l'artisanat, de l'environnement et de la culture, des travaux publics, de l'urbanisme et de la construction. Elle assure la coordination et la mise en œuvre des programmes de développement local.

Impacts de conservation

2. Décrivez comment votre projet a contribué à la mise en œuvre de la stratégie d'investissement du CEPF définie dans le profil de l'écosystème

Le territoire concerné par le projet est celui du « Parc national d'EL Kala » qui couvre une superficie d'environ 76.000 has, et qui est entièrement inclus dans la zone d'investissement prioritaire du CEPF : « le corridor biologique Montagnes, plateaux et zones humides du Tell algérien et de la Tunisie ».

Cette zone est visée par la direction stratégique 1 «Encourager l'implication de la société civile dans la Gestion Intégrée des Zones Côtières pour réduire les effets négatifs du développement littoral ; et la priorité 1.1 « • Soutenir l'implication de la société civile dans le développement et la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) et à l'adoption des meilleures pratiques pour intégrer la conservation de la nature dans le secteur du tourisme ».

A ce titre le projet a :

Contribué au renforcement des capacités des principales parties prenantes locales dans divers domaines ayant trait à la prise en compte des objectifs de conservation dans la planification locale du développement.

Elaboré, à travers une approche participative impliquant les principales parties prenantes dont les OSCs, des outils de planification locale de 4 communes du PNEK, en prenant en compte les objectifs de conservation.

Réalisé une étude sur les services des écosystèmes qui donnent aux PNEK et eux OSCs des arguments scientifiques pour informer et sensibiliser les acteurs du territoires sur l'importance de la biodiversité.

Le projet a été mené par une association algérienne en partenariat avec la Tour du Valat et le PNEK et en collaboration avec la DGF. Il a contribué à renforcer les liens de l'AREA-ED avec les acteurs étatiques et notamment la DGF.

3. Résumer les résultats globaux / impact de votre projet

Impacts prévus à long terme - 3 ans et plus (comme indiqué dans la proposition approuvée) (Énumérer chaque impact à long terme de la proposition de projet)

En prenant mieux en compte l'environnement et la biodiversité dans les choix de développement des communes incluses totalement ou partiellement dans le Parc national d'El Kala, l'impact à long terme attendu est de pouvoir préserver le patrimoine naturel du Parc national d'El Kala (PNEK), en particulier sa biodiversité, son intégrité paysagère et littorale et ses écosystèmes humides, forestiers et dunaires.

4. Progrès réels vers les impacts à long terme à l'achèvement

- En participants aux activités du projet, notamment les formations et les ateliers et focus groups organisés dans le cadre des diagnostics du territoire et de l'élaboration des PDL, les parties prenantes locales sont aujourd'hui mieux outillées pour analyser les impacts du développement sur la conservation. Ils seront en mesure dans le futur de mieux ajuster leurs actions pour respecter les objectifs de conservation.

- Quatre APC du PNEK, pourront prendre en compte les objectifs de conservation dans la préparation de leur PCD en s'inspirant des plans de développement produits par le projet
- L'étude sur les bénéfiques écosystémiques des milieux naturels fournit au PNEK et aux OSCs des arguments scientifique pour information et sensibiliser les Parties prenantes et autres acteurs du territoire.

Impacts prévus à court terme prévus - 1 à 3 ans (comme indiqué dans la proposition approuvée) (énumérer chaque impact à court terme de la proposition de projet)

- Impact 1 : Une vision et des axes stratégiques de moyen terme d'aménagement et de gestion de territoire, de conservation et de développement humain sont identifiés en concertation entre les acteurs locaux concernés par la planification et la programmation communale (de 4 communes) et ceux du PNEK.
- Impact 2 : Les documents de planification et de programmation d'un échantillon de communes (4 communes) et du PNEK sont concertés et harmonisés, de manière à encourager une mise en œuvre en respect des principes du développement durable, GIZC et de conservation prévus dans la nouvelle loi sur les aires protégées
- Impact 3 : Le système et l'organisation de suivi-évaluation participatif mis en place entre les communes et le PNEK permet aux acteurs locaux de mesurer, suivre et tirer les leçons du processus de développement et de conservation selon le même référentiel, de manière à prendre les décisions futures en respect des enjeux du territoire. Cette composante doit pouvoir se dérouler avec une prolongation du projet et son étendue aux autres communes du PNEK
- Impact 4 : La meilleure connaissance (et sa diffusion) de la richesse naturelle et culturelle du territoire et des services des écosystèmes motive les populations et autres acteurs locaux à préserver ces richesses et à les promouvoir à travers l'éducation et le tourisme durable

5. Progrès réalisés en ce qui concerne les impacts à court terme à l'achèvement

Impact 1 : conformément aux prévisions, les capacités des acteurs locaux ont été renforcées notamment sur les questions de conservation de la biodiversité, d'utilisation anthropique du territoire et des enjeux qui en découlent. Elles ont pu prendre conscience de toute la difficulté à concilier les objectifs de conservation du PNEK avec le mode de développement local actuel. Mais les ateliers organisés en vue de dégager une vision commune et des axes stratégiques, malgré la richesse des débats et propositions n'ont pu aboutir à définir la vision commune et les axes stratégiques. Plusieurs raisons peuvent être invoquées : i) participants aux ateliers pas assez représentatifs de la diversité des acteurs concernés ; ii) synthèse des conclusions des études réalisées sur le PNEK pas assez pédagogique et illustrative ; iii) temps de discussion insuffisants ; et iv) manque chez les experts d'une maîtrise suffisante des processus de facilitation. Les experts ont palier à cette insuffisance en proposant une vision commune et des axes stratégique s'inspirant de situations proches. Mais rien ne garantie que les parties concernées s'approprièrent cette proposition qui n'émane pas d'eux.

Impact 2 : les PDL des 4 communes, sélectionnées sur la base de critères objectifs, ont été produits. Mais ses documents, quelque soient leur valeur et leur qualité, ne sont pas des instruments institutionnels. Ils pourront tout au plus servir de base, selon le bon vouloir des parties prenantes concernées (APC, direction de wilaya), par l'élaboration des instruments de planification locale (plan de développement communal, programme sectoriel de la wilaya). Mais l'implication, des parties prenantes, dans le projet et dans l'élaboration des PDL n'ayant pas été au niveau attendu, rien ne permet de garantir par leur appropriation d'autant plus que le projet n'a pu assurer une diffusion suffisantes des résultats du projet et notamment des PDL .

Impact 3 : L'étude sur les bénéfices des écosystèmes du PNEK a été réalisée dans de bonnes conditions. Son impact est double, elle a permis i) de former sur la méthodologie 3 stagiaires (doctorantes à l'université de Annaba et résidentes à El Kala) ; de produire un document complet et une synthèse (en français et en arabe) qui faciliteront la diffusion par le PNEK et les OSCs locales. L'atelier de validation n'a pu être organisé en raison de difficultés à concilier les dates avec le PNEK.

6. Décrivez le succès ou les défis du projet pour réaliser ses impacts à court et à long terme

- 1er défi : rappelons que le projet a été initié par le laboratoire de l'université de Annaba en partenariat avec la Tour du Valat et que l'AREA-ED en a hérité, suite à la sollicitation de la DGF et du CEPF, suite au retrait, après plus d'une année, de l'Université de Annaba. Pour AREA-ED, ce ne fut pas aisé de mettre en œuvre un projet dont elle n'a pas été l'initiatrice et qui de surcroît ne semble pas avoir suffisamment été concerté avec les acteurs locaux dans la phase d'identification ;
- 2^{ème} défi : pour AREA-ED, ce fut une première de mettre en œuvre un projet dans une région où elle est peu présente et qui est située à plus de 1.000 km de son siège ;
- 3^{ème} défi : si au départ il y a eu beaucoup de promesse d'appui de la DGF et du PNEK, il n'en a pas été de même dans la phase de mise en œuvre. Certes la DGF a fait beaucoup pour faciliter la relation avec le PNEK, mais il a fallu tout de même attendre novembre 2016 pour avoir une convention signée par les 3 parties (AREA-ED, PNEK et Tour du Valat). Mais si la convention a permis de surmonter les principaux problèmes relationnels, elle ne permettra pas cependant d'améliorer l'implication du PNEK ;
- 4^{ème} défi : la mobilisation des parties prenantes et acteurs locaux et même du PNEK, n'a pas été évidente. Ce manque d'adhésion laisse penser que ces acteurs étaient peu au fait du projet et peu intéressés par les résultats qu'il proposait d'autant plus qu'ils sont loin de répondre au contexte local (les PDL n'ont aucun encrage institutionnel) et le projet ne propose aucun résultat qui réponde aux besoins et attentes exprimés par les acteurs locaux y compris le PNEK et les APC.
- Pour toutes ces raisons il a fallu plus de 4 mois pour arriver à une certaine mobilisation des principales parties prenantes et des acteurs locaux et pour les amener à participer aux activités du projet ;
- Si certains résultats sont atteints notamment la réalisation de 4 PDL et une étude sur les services des écosystèmes rien ne garantit leurs appropriations par les acteurs concernés, notamment le PNEK, les communes, les services déconcentrés de l'Etat et les OSCs locales.
- Les succès du projet sont à rechercher plus au niveau pédagogique, de l'amélioration des connaissances, de la transmission de savoir-faire et des leçons apprises.

7. Y avait-il des impacts inattendus (positifs ou négatifs) ?

- Aucun impact négatif n'est à signaler.
- Le projet a permis de renforcer les capacités, d'une vingtaine de personnes (universitaire, représentants des communes, de directions de wilaya et d'OSCs qui constituent aujourd'hui un noyau en mesure si les conditions se présentent de poursuivre et diffuser les résultats du projet.

Composants et produits du projet / Produits livrables

8. Description des composantes

Composante 1 Une vision et des axes stratégiques concertés, sur la base des conclusions du SMAP III et du nouveau zonage du PNEK (2012), sont élaborés et adoptés par les acteurs locaux des 4 APC et par le PNEK.

Résultat 1.1 Les capacités des acteurs locaux (APC et PNEK) en matière de principes de la planification et programmation locale sont renforcées ; AREA-ED

Résultat 1.2. Une synthèse des conclusions du SMAPIII et du nouveau zonage du Parc et des thèmes de discussions sont préparés (2012) ; AREA-ED

Résultat 1.3. Les acteurs locaux, des APC et du PNEK, ont, en concertation, identifié et adopté une vision et des axes stratégiques de moyen-terme. AREA-ED

Décrivez les résultats de la Composante 1 et de chaque produit / livrable

Résultat 1.1. Quatre formations de 2 jours chacune ont été dispensées en mai et juin 2016 pour une vingtaine de participants : représentants des communes, du PNEK, des services déconcentrés de l'état (ressources en eau, agriculture, pêches, forêts, environnement, commissariat du littoral, tourisme et artisanat, travaux publics, urbanisme, 3 associations de protection de l'environnement et des universitaires. Les formations dispensées par des experts, ont traités les thèmes suivants :

- Principe du développement local¹
- Enjeux territoriaux et humains²
- Enjeux de la conservation³
- Axes transversaux : environnement, genre et gouvernance locale⁴

Les experts sélectionnés sur CV après un appel à recrutement ont préparé les modules de leur formation sur la base d'un cahier des charges⁵ préparé par l'AREA-ED. Chacune de ces formations a fait l'objet d'un rapport et d'une évaluation.

Résultat 1.2. La synthèse des conclusions du SMAPIII et du nouveau zonage du Parc et des thèmes de discussions⁶ ont été préparés par un expert en décembre 2016. Des ateliers et un brainstorming se sont tenus en avril 2017 avec les parties prenantes pour identifier une vision et des axes stratégiques.

Résultat 1.3. Les ateliers et brainstorming autour de la vision et les axes stratégiques de développement ont été menés par les experts en PDL dans le cadre de l'élaboration des PDL.

Composante 2 Les plans de développement locaux de 4 communes (APC) sont élaborés en concertation et adoptés par les acteurs locaux des 4 APC et le PNEK.

Résultat 2.1. Les capacités des acteurs locaux (APC et PNEK) à la gestion du développement local sont renforcées ;

Résultat 2.2. Un diagnostic territorial des 4 communes, et 1 document actualisés de synthèse des données disponibles sur le PNEK et les communes sont réalisés ;

Résultat 2.3. Les plans de développement local des 4 communes sont réalisés.

Décrivez les résultats de la Composante 2 et de chaque produit / livrable

Résultat.2.1 Trois formations de 2 jours chacune ont été dispensées en janvier et février 2017 pour une vingtaine de participants : représentants des communes, du PNEK, des services déconcentrés de l'état (ressources en eau, agriculture, pêches, forêts, environnement, commissariat du littoral, tourisme et artisanat, travaux publics, urbanisme, 3 associations de protection de l'environnement et des universitaires. Les formations ont été préparées et dispensées par l'expert Tour du Valat et un expert national et ont traités des thèmes suivants :

- Principes et étapes du développement local et durable. Formateurs ;
- Méthodes et approches de diagnostic territorial, humain et écologique ;
- Dimensions de diversité humaine, stratégie ménages et acceptabilité sociale

Résultat 2.2. Ce résultat comporte 4 phases :

- Phase 1, mise en point de la méthodologie et des formats d'enquêtes communautaires et individuelles : cette phase a été conduite en décembre 2016 par l'expert Tour du Valat en collaboration avec les experts nationaux recrutés par AREA-ED.
- Phase 2, formation des énumérateurs : la formation de 3 jours s'est déroulée du 8 au 11 février 2017 : la formation a été dispensée par l'expert Tour du Valat et les experts nationaux, pour 16 énumérateurs (8 hommes et 8 femmes) recrutés après sélection. La formation a porté sur la conduite des enquêtes avec des exercices de simulation sur terrain.
- Phase 3, collecte de l'information et enquêtes communautaires : elles ont été menées du 12 au 23 février par 4 équipes composées d'un expert national et de 4 énumérateurs (2 femmes et 2 hommes) au niveau des 4 communes sélectionnées⁷. Cette phase s'est clôturée fin avril avec la remise par chaque expert de rapports⁸ sur son déroulement.
- Phase 4, élaboration des diagnostics des 4 communes (El Kala⁹, Tarf¹⁰, Raml Souk¹¹ et Bougous¹²) et leur restitution dans les communes : chaque expert a élaboré le rapport de diagnostic de la commune dont il avait la responsabilité et procédé à sa restitution locale.

Résultat 2.3. Elaborer les PDL : sur la base des diagnostics territoriaux et des discussions en panel avec les parties prenantes, les experts nationaux dégagés la vision commune et les axes thématiques et élaborer, en coordination avec l'expert TDV, les PDL d'El Kala¹³, Tarf¹⁴, Raml Souk¹⁵ et Bougous¹⁶.

Composante 3 Un système de suivi évaluation et son organisation sont mis en place, les personnes concernées sont formées et le cadre de suivi évaluation de référence est préparé.

Résultat 3.1. Un document de suivi évaluation comprenant le cadre, les indicateurs et la méthodologie de collecte de données et de suivi est élaboré ;

Résultat 3.2. Un comité de suivi-évaluation opérationnel entre le PNEK et les communes est mis en place ;

Résultat 3.3. Un état de référence des valeurs d'indicateurs quand aux données disponibles est établi.

Décrivez les résultats de la Composante 3 et de chaque produit / livrable

En raison des contraintes de calendrier, période du ramadhan et clôture proche du projet cette composante n'a pu être abordée.

Composante 4 Une étude portant sur les services des écosystèmes des zones humides du PNEK et un outil de sensibilisation des populations sont élaborés.

Résultat 4.1. Les services des écosystèmes des zones humides du PNEK sont étudiés et évalués ;

Résultat 4.2. Des sessions de restitutions de l'étude sur les services des écosystèmes sont organisées ;

Résultat 4.3. Un outil de sensibilisation et d'information du public sur les services des écosystèmes est élaboré et diffusé.

Décrivez les résultats de la Composante 4 et de chaque produit / livrable

Résultat 4.1. Pour la réalisation de ce résultat, la TdV a élaboré la méthodologie et les formats d'enquêtes et fournit un expert pour conduire l'étude. L'AREA-ED a recruté des stagiaires chargés de mener les enquêtes de terrain et apporter les appuis et la logistique pour la collecte de l'information. La phase de terrain s'est déroulée du 15 avril au 7 juillet 2016. Elle a commencé par une formation de 3 jours des 3 stagiaires recrutés par AREA-ED.

Le traitement des données, l'analyse des résultats et le rapport d'étude ont été effectués auprès de la TdV. Le rapport d'étude intitulé « estimation de l'importance des services des écosystèmes humides pour les populations de visiteurs des communes du Parc national d'El Kala¹⁷ » a été remis en octobre 2016.

Résultat 4.2. Faute d'un accord sur les dates avec le PNEK, les sessions de restitution de l'étude n'ont pu avoir lieu

Résultat 4.3. TDV a fourni une synthèse de l'étude¹⁸ avec sa traduction en arabe¹⁹. Cet outil n'a pu être dupliqué à temps pour pouvoir en assurer une large diffusion.

9. Si vous n'avez pas complété un composant ou un produit livrable, comment cela a-t-il eu une incidence sur l'impact global du projet ?

La composante 4, « Un système de suivi évaluation et son organisation sont mis en place, les personnes concernées sont formées et le cadre de suivi évaluation de référence est préparé », n'a pu être réalisée ». L'utilité du système de suivi évaluation et son organisation n'est pas immédiate et dépend de l'appropriation et de la mise en œuvre des PDL par les communes. Si dans le futur elles décident de mettre en œuvre dans leur intégralité les PDL, alors le système de suivi-évaluation pourrait s'avérer être un outil utile. Ceci n'est pas actuellement à l'ordre du jour et donc l'abandon de cette composante n'a pas d'incidence sur l'impact global du projet

10. Veuillez décrire et soumettre tous les outils, produits ou méthodologies résultant de ce projet ou contribué aux résultats

- Une synthèse
- Une étude sur les bénéfices des écosystèmes pour les populations des communes du PNEK
- Le Plan de développement de la Commune d'El Kala (2 rapports : 1 diagnostics territoriaux. 2. Stratégie de Développement
- Le Plan de développement de la Commune d'El Tarf (2 rapports : 1 diagnostics territoriaux. 2. Stratégie de Développement

- Le Plan de développement de la Commune de Bougous (2 rapports : 1 diagnostics territoriaux. 2. Stratégie de Développement
- Le Plan de développement de la Commune de Raml souk (2 rapports : 1 diagnostics territoriaux. 2. Stratégie de Développement

Avantages pour les communautés

11. Veuillez décrire les communautés qui ont bénéficié du soutien du CEPF

Veuillez faire rapport sur la taille et les caractéristiques des communautés et les avantages qu'ils ont reçus, en raison de l'investissement du CEPF. Veuillez fournir des informations pour toutes les communautés qui ont bénéficié du démarrage du projet à l'achèvement du projet.

Community Name	Community Characteristics											Nature of Socioeconomic Benefit								
	Subsistence economy	Small landowners	Indigenous/ ethnic peoples	Pastoralists / nomadic peoples	Recent migrants	Urban communities	Other*	Size of Community				Increased access to clean water	Increased food security	Increased access to energy	Increased access to public services (e.g. health care, education)	Increased resilience to climate change	Improved land tenure	Improved recognition of traditional knowledge	Improved representation and decision-making in governance forums/structures	Improved access to ecosystem services
								50-250 people	251-500 people	501-1,000 people	Over 1,001 people									
Riverains du Parc national d'El kala	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC

* If you marked "Other" to describe the community characteristic, please explain:

Leçons apprises

12. Décrivez les leçons apprises liées au développement organisationnel et au renforcement des capacités.

Le projet a été une opportunité pour améliorer la gestion des relations avec un nombre élevé de partenaires et de parties prenantes pas toujours très disponible.

13. Décrivez les leçons apprises liées au processus de conception du projet (aspects de la conception du projet qui ont contribué à sa réussite / lacunes)

La réussite mitigée du projet est liée à des insuffisances dans sa conception du projet :

- Concertations insuffisantes des parties prenantes dans la phase d'identification ;
- Absence d'accords préalables avec les autorités locales (wilaya, communes) ;
- Adhésion du PNEK insuffisante
- Le concept du projet non adapté au contexte institutionnel algérien et ne répond pas aux attentes et besoins des groupes cibles

Ces insuffisances de conception expliquent que même avec la signature d'une convention avec le PNEK en novembre 2016, les difficultés du projet n'ont que faiblement diminuées.

La principale leçon à retenir du projet est qu'il y a une nécessité d'agir sur la planification locale du développement pour diminuer les pressions sur le milieu et atteindre les objectifs de conservation. Mais la réussite d'une telle action nécessite des préalables, surtout lorsque c'est une ONG qui est à son initiative :

- La demande doit être clairement exprimée par les APC ;
- Conclure des accords forts avec les autorités locales (wali et maires) ;
- Avoir une forte adhésion du Parc national ou d'autorité en charge de la conservation ;
- Le projet doit intégrer des actions concrètes qui ont une incidence à court terme pour les acteurs locaux notamment les populations et les OSCs ;
- Ne pas proposer de nouveaux outils mais apporter une approche et une méthodologie qui permet d'améliorer les instruments institutionnels de planification locale qui ont force de loi (Plan communal de développement, programme sectoriel, etc.) ;

Décrivez toutes les leçons apprises liées à la mise en œuvre du projet (aspects de l'exécution du projet qui ont contribué à son succès / lacunes)

Pas de commentaires

14. Décrivez toutes les autres leçons apprises concernant la communauté de conservation

Pas de commentaires

Durabilité / Réplication

15. Résumer le succès ou les défis pour s'assurer que le projet sera soutenu ou répliqué

Dans un premier temps le défi est mettre a profit les leçons apprises et les résultats du projet pour maintenir et renforcer les liens créer pendant le projet et mener des actions d'information et de sensibilisation des parties prenantes.

Dans un deuxième temps le défi serait de retravailler, en étroite collaboration avec les Maires, le PNEK et les Parties prenantes concernées, pour adapter et intégrer les orientations des PDL dans la planification locale.

16. Résumer toutes les activités imprévues susceptibles d'entraîner une durabilité accrue ou une répliquabilité

Pas de commentaires

Garanties

17. Si elle n'est pas répertoriée comme un composant de projet distinct et décrit ci-dessus, résumez la mise en œuvre de toute action requise relative aux garanties sociales et environnementales que votre projet a pu déclencher.

Non concerné.

Financement supplémentaire

18. Fournir des détails sur tout financement supplémentaire qui a soutenu ce projet et tout financement garanti pour le projet, l'organisation ou la région, en raison de l'investissement du CEPF

Donor (B)	Type of Funding*	Amount/ valeur estimé en USD	Notes
Rafik Baba Ahmed	a) Utilisation véhicule personnel pour le projet	2000 USD	

* Catégoriser le type de financement comme suit:

- a) Un projet de cofinancement (d'autres donateurs ou votre organisation contribuent aux coûts directs de ce projet)
- b) Grantee et Partner Leveraging (d'autres donateurs contribuent à votre organisation ou à une organisation partenaire comme résultat direct des réussites avec ce projet financé par CEPF)
- c) Prise de pouvoir régionale / de portefeuille (d'autres donateurs font de gros investissements dans une région en raison des investissements du CEPF ou des succès liés à ce projet)

Commentaires / recommandations supplémentaires

20. Utilisez cet espace pour fournir d'autres commentaires ou recommandations concernant votre projet ou CEPF

Pas de commentaires

Partage de l'information et politique CEPF

Le CEPF s'engage à des opérations transparentes et à aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, leurs leçons apprises et leurs résultats. Les rapports finaux d'achèvement des projets sont disponibles sur notre site Web, www.cepf.net, et publiés dans notre newsletter et autres communications.

Veillez inclure vos coordonnées complètes ci-dessous :

19. **Nom** : Rafik BABA AHMED

20. **Organisation** : Association de réflexion et d'échange pour l'environnement et le développement durable (AREA-ED)

21. **Adresse postale** : Lotissement ECOTEC, n° 26. El Kala (wilaya d'El Tarf). Algérie.

22. **Numéro de téléphone** : domicile +213 38 36 07 33 mob +213 661 328 132

23. **Adresse e-mail** : bamedraf@gmail.com

Annexes

- ¹ Annexe 1, rapport formation sur les principes de développement locale
- ² Annexe 2, rapport formation sur les enjeux territoriaux et humains
- ³ Annexe 3, rapport formation sur les enjeux de la conservation
- ⁴ Annexe 4, rapport formation sur les axes transversaux : environnement, genre et gouvernance locale
- ⁵ Annexe 5, cahier des charges formation
- ⁶ Annexe 6, synthèse SMAP III
- ⁷ Annexe 7, rapport de sélection des communes
- ⁸ Annexe 8, rapports de collecte de l'information des diagnostics territoriaux
- ⁹ Annexe 9, diagnostic territorial de la commune d'El Kala
- ¹⁰ Annexe 10, diagnostic territorial de la commune de Tarf
- ¹¹ Annexe 11, diagnostic territorial de la commune de Raml Souk
- ¹² Annexe 12, diagnostic territorial de la commune de Bougous
- ¹³ Annexe 13, PDL de la commune d'El Kala
- ¹⁴ Annexe 14, PDL de la commune de Tarf
- ¹⁵ Annexe 15, PDL de la commune de Raml Souk
- ¹⁶ Annexe 16, PDL de la commune de Bougous
- ¹⁷ Annexe 17, rapport sur les services des écosystèmes
- ¹⁸ Annexe 18, synthèse en français de l'étude sur les services des écosystèmes.
- ¹⁹ Annexe 19, synthèse en arabe de l'étude sur les services des écosystèmes